

Le Canada : un choix stratégique

L'endroit par excellence pour investir dans les technologies de
l'environnement



Canada

Le secteur canadien des technologies de l'environnement

Le secteur des technologies de l'environnement est un secteur industriel émergent qui comprend des sociétés et des organisations spécialisées dans la fourniture de produits et de services qui réduisent les risques pour la santé humaine et les dommages causés à l'environnement, améliorent l'efficacité environnementale et la rentabilité des processus, et s'attaquent à des enjeux et à des problèmes environnementaux. Les entreprises de ce secteur participent, en totalité ou en partie, à la production de biens environnementaux, à la prestation de services environnementaux ou à la mise en œuvre d'activités de construction liées à l'environnement.

L'industrie canadienne de l'environnement est un vaste secteur en pleine expansion, affichant des recettes de 18,4 milliards¹ de dollars. En 2004, les ventes de biens environnementaux ont représenté 55 p. 100 des recettes du secteur, et les services 45 p. 100. Les recettes issues des exportations se sont élevées à 1,4 milliard de dollars et 78 p. 100 de ces ventes étaient destinées à des clients aux États-Unis. L'industrie canadienne de l'environnement comprend plus de 8 000 entreprises et au-delà de 250 000 employés.

Capacité concurrentielle

Au sein de la chaîne de valeur mondiale, les entreprises environnementales du Canada se sont spécialisées dans un certain nombre de produits ou de technologies. Cette capacité concurrentielle génère également des possibilités d'investissement pour les entreprises qui cherchent à prendre appui sur des capacités canadiennes existantes :

- **Les services de gestion des déchets et de restauration des sites** représentent le plus vaste segment de l'industrie environnementale canadienne. On y retrouve des services de récupération, de traitement et d'élimination des déchets et des eaux usées, ainsi que des services de restauration des sites; ceux-ci représentent pratiquement un quart des recettes totales du secteur de l'environnement et la moitié des recettes du secteur générées par les services. Les principales entreprises canadiennes de ce segment comprennent BioteQ, Onyx Industries, SM Group International et Zenon Environmental.
- **Les technologies de gestion de l'eau et des eaux usées** représentent un domaine de spécialisation canadienne particulière au sein du secteur de la gestion des déchets. Le Canada possède plusieurs grands fabricants spécialisés dans les systèmes de traitement et d'épuration de l'eau, ainsi que de nombreuses entreprises plus modestes qui travaillent sur des technologies émergentes. Les principales entreprises canadiennes de ce segment comprennent Aker Kvaerner Chemetics, Earth Tech, Ecodyne, Siemens Water Technology et WaterGroup / Culligan.
- **Le secteur des écotecnologies compte aussi d'autres points forts :**
 - Les énergies renouvelables renvoient aux systèmes et au matériel permettant d'utiliser l'énergie solaire, l'énergie éolienne et l'énergie des vagues, la production hydroélectrique à petite échelle, les piles à combustible et d'autres technologies fondées sur des carburants de remplacement. Ce segment, qui représentait 14 p. 100 des exportations canadiennes de biens environnementaux en 2004, a connu une rapide croissance au cours des cinq dernières années. Les entreprises chefs de file exerçant des activités au Canada comprennent Acciona, Ballard Power Systems, DMI Industries, Finavera Renewables et HSH Nordbank AG.
 - Les sociétés d'experts-conseils en environnement fournissent des services de conception et de mise en œuvre de systèmes respectueux de l'environnement ainsi que des services d'évaluation et de consultation. Ce secteur représente plus de la moitié des exportations des entreprises canadiennes spécialisées dans la prestation de services environnementaux. Parmi les chefs de file dans ce secteur au Canada se trouvent Golder Associates, Jacques Whitford, Stantec Consulting International et Trow Associates.

Au nombre des chefs de file du secteur au Canada :

AMEC Earth & Environmental
www.amec.com

Ballard Power Systems
www.ballard.com

BGP Inc.
www.bgp-inc.com

BioteQ Environmental Technologies
www.bioteq.ca

CanTest
www.cantest.com

CH2M HILL Canada
www.ch2mhillcanada.com

Conestoga-Rovers & Associates
www.craworld.com

Conserval Engineering
www.solarwall.com

Dessau-Soprin
www.dessausoprin.com

Earth Tech
www.earthtech.com

GL&V
www.glv.com

GreenWare Environmental Systems
www.greenware.com

Klohn Crippen Berger
www.klohn.com

RWDI
www.rwdi.com

Shred-Tech
www.shred-tech.com

SNC-Lavalin et Société de recherche SNC
www.snclavalin.com

Stantec
www.stantec.com

Trojan Technologies
www.trojanuv.com

Wardrop Engineering
www.wardrop.com

WaterGroup / Culligan
www.watergroup.com

Zenon Environmental Inc.
www.zenon.com

¹ Statistique Canada, 2004. Sauf indication contraire, toutes les sommes sont exprimées en dollars canadiens.



Les principales grappes au Canada

Toronto et le sud-ouest de l'Ontario forment le cœur de la plus grande grappe de technologies de l'environnement du Canada. Elle comprend plus de 2 600 entreprises, 62 000 employés et a généré plus de 8 milliards de dollars de recettes en 2004¹.

Cette grappe possède une expertise particulière dans les systèmes et les technologies d'épuration de l'eau et de traitement des eaux usées, une expertise qui s'est développée notamment par l'entremise du programme d'assainissement des Grands Lacs. En outre, cette grappe possède de solides compétences dans le contrôle et la surveillance des émissions atmosphériques, ainsi que dans le traitement des déchets industriels et dangereux rejetés par la large base industrielle située dans la région.

Les principales entreprises établies dans la grappe de Toronto et du sud-ouest de l'Ontario comprennent Earth Tech, Ecodyne, Siemens Water Technology et Trojan Technologies.

1. Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, 2004.



Montréal, au Québec, représente la deuxième grappe environnementale en importance du Canada sur les plans du chiffre d'affaires et des effectifs, avec près de 20 p. 100 des recettes et des entreprises du secteur canadien de l'environnement. Les principales entreprises environnementales présentes au Québec comprennent Dessau-Soprin, GL&V, Premier Tech et Roche Ltée.

Le Canada atlantique accueille l'Institut de l'énergie éolienne du Canada, situé à l'Île-du-Prince-Édouard, qui mène des recherches pour promouvoir le développement, le déploiement et la commercialisation de technologies éoliennes. La grappe du Canada atlantique a noué également des liens étroits avec des industries faisant l'exploitation des ressources naturelles dans la région, notamment des sociétés d'exploitation pétrolière et gazière au large des côtes, ainsi que des fabriques de pâtes et papiers.

Saskatoon, en Saskatchewan, se spécialise dans la gestion des écosystèmes et la réparation des dommages causés à l'environnement, surtout dans les domaines concernant l'approvisionnement en eau, le traitement des eaux usées et les eaux souterraines.

Winnipeg, au Manitoba, qui représente une autre grappe importante, compte plus de 350 entreprises et environ 5 400 employés. Cette grappe se spécialise notamment dans la gestion de l'eau et des déchets, dans la fabrication d'autobus hybrides, dans les matériaux de construction à haute efficacité et dans les technologies d'énergies renouvelables. Au nombre des entreprises importantes de cette grappe, on compte

Wardrop Engineering Inc., UMA Engineering Ltd., Stantec Consulting Ltd., KGS Group et EARTH TECH Canada Inc

Calgary-Edmonton, en Alberta, abrite la grappe de technologies environnementales canadienne présentant le degré de concentration le plus élevé sur le plan des recettes et du nombre d'entreprises par habitant. Elle regroupe 1 330 entreprises, qui comptent plus de 26 000 employés et dont le chiffre d'affaires annuel cumulatif se monte à 2,8 milliards de dollars.

Les principaux domaines d'expertise de la grappe de Calgary-Edmonton comprennent le traitement des eaux, la gestion des déchets, la conservation ainsi que la remise en état des sols, notamment pour satisfaire aux exigences environnementales propres à l'industrie pétrolière et gazière. En plus de ses clients locaux, cette grappe exporte certains produits spécialisés aux États-Unis, au Mexique et en Chine.

Les principales entreprises environnementales faisant partie de la grappe de Calgary-Edmonton comprennent AMEC Earth & Environmental, CCS Energy Services, Dynetec Industries Ltd. et Newalta.

La grappe de **Vancouver-Victoria, en Colombie-Britannique**, se concentre principalement sur les énergies de remplacement et possède de solides compétences dans la conception et la construction écologiques. La Colombie-Britannique accueille 1 300 entreprises environnementales comptant plus de 22 000 employés.

La société Ballard Power Systems, spécialisée dans les piles à hydrogène, sert de point d'ancrage à la grappe de sociétés spécialisées dans les énergies de remplacement de Vancouver-Victoria. Les sociétés établies dans la province élaborent également des projets et des produits à partir de l'énergie solaire, de l'énergie géothermique, de l'énergie des vagues, de biocarburants et de petites installations hydroélectriques. Elles conçoivent aussi des produits informatiques et des technologies connexes. Les sociétés spécialisées dans les énergies de remplacement en Colombie-Britannique comprennent Carmanah Technologies, DynaMotive Energy Systems, Plutonic Power et Xantrex Technology.

Les entreprises de Vancouver-Victoria qui élaborent et mettent en œuvre des concepts et des technologies de construction écologique ont réalisé de solides avancées au cours des dernières années, notamment grâce à l'Université de la Colombie-Britannique qui, depuis 1996, a intégré des concepts de construction écologique à ses nouvelles constructions. Les sites des prochains Jeux Olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver devraient également promouvoir les capacités locales en matière de construction écologique.



Le choix des lieux d'investissement en écotecnologie : les facteurs déterminants

Afin de comprendre les principaux facteurs qui influencent le choix des lieux d'investissement des entreprises du secteur des technologies de l'environnement, KPMG s.r.l. (Canada) a effectué une série d'entrevues approfondies et confidentielles avec des cadres dirigeants des plus grandes entreprises de ce secteur exerçant des activités en Amérique du Nord et ailleurs dans le monde. Au cours de ces entrevues, ces dirigeants ont recensé et classé les principaux facteurs qui influencent le choix des lieux d'investissement potentiels de leur entreprise. Par la suite, MMK Consulting a analysé chaque réponse pour établir et classer les facteurs les plus déterminants; ceux-ci sont énumérés ci-dessous.

Principaux facteurs déterminant le lieu d'investissement	Proposition de valeur du Canada	Avantages pour les investisseurs
1. Accès à une main-d'œuvre qualifiée	<ul style="list-style-type: none"> • L'industrie de l'environnement compte plus de 250 000 employés • Chaque année, 16 000 étudiants obtiennent leur diplôme en génie d'une université canadienne 	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité à recruter aussi bien des travailleurs expérimentés que de nouveaux arrivants sur le marché
2. Proximité de grands marchés	<ul style="list-style-type: none"> • De grands projets au Canada créent une forte demande pour les technologies et les services environnementaux • Accès sans entraves au marché américain en vertu de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) 	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité à participer à des projets d'envergure mondiale • Accès immédiat à de grandes entreprises à des fins de collaboration et de distribution • Réduction du temps et des coûts de déplacement et des coûts de communication
3. Coûts de main-d'œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Coûts de main-d'œuvre les moins élevés parmi les pays du G7 d'après l'étude <i>Choix concurrentiels</i> de KPMG de 2006 	<ul style="list-style-type: none"> • Économies de 11,5 p. 100 sur les coûts totaux de main-d'œuvre (y compris les avantages sociaux) par rapport aux États-Unis
4. Incitations et exemptions fiscales	<ul style="list-style-type: none"> • Incitations fiscales fédérales et provinciales à la recherche-développement (R-D) parmi les plus généreuses au monde • Dans certains lieux et/ou pour certaines entreprises, crédits pour R-D remboursables 	<ul style="list-style-type: none"> • Coût de la R-D après impôt le moins élevé • Trésorerie accrue durant les premières phases critiques de recherche
5. Réglementation de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Classement international élevé eu égard à la viabilité écologique et à la rigueur de la réglementation environnementale • La réglementation environnementale de plus en plus rigoureuse stimule l'innovation 	<ul style="list-style-type: none"> • Il existe un marché important et en pleine croissance pour la vente de technologies et de services nouveaux
6. Taux d'imposition des sociétés	<ul style="list-style-type: none"> • Plus de dix années de baisse progressive des impôts canadiens fédéraux et provinciaux des sociétés • Les taux d'imposition des sociétés sont maintenant généralement plus bas qu'aux États-Unis, en Europe continentale et au Japon 	<ul style="list-style-type: none"> • Économies sur les impôts des sociétés dans la plupart des provinces • Meilleur bénéfice net après impôt
7. Accès au réseau autoroutier	<ul style="list-style-type: none"> • Grand réseau routier transcanadien desservant toutes les grandes grappes • Intégration directe au réseau autoroutier inter-États des États-Unis à partir des postes frontaliers 	<ul style="list-style-type: none"> • Souplesse eu égard aux possibilités de transport routier des produits et des pièces d'équipement et facilité de circulation du personnel
8. Accès à des voies navigables et à des ports de mer	<ul style="list-style-type: none"> • De grandes installations portuaires sont situées sur les côtes du Pacifique et de l'Atlantique 	<ul style="list-style-type: none"> • Modernité des services intermodaux et des services de conteneurs • Accès rapide à des services de transport et à destination ou en provenance de n'importe quel pays du globe



Le Canada, un lieu d'investissement privilégié

La taille et la vigueur du secteur des technologies de l'environnement du Canada témoignent de l'attrait qu'exerce le pays auprès des investisseurs de ce secteur. Quelle proposition de valeur le Canada offre-t-il aux investisseurs mondiaux du secteur des écotechnologies?

Les sections qui suivent présentent cette proposition pour les entreprises en comparant les principales grappes du secteur canadien des technologies de l'environnement – sud-ouest de l'Ontario, Toronto, Calgary-Edmonton et Vancouver-Victoria – aux principales grappes américaines situées à Los Angeles et Détroit, ainsi qu'aux grandes grappes internationales situées au Royaume-Uni (Peterborough) et au Japon (Yokohama).

1. Accès à une main-d'œuvre qualifiée

Le Canada offre aux entreprises environnementales une main-d'œuvre sectorielle qui totalise plus de 250 000 travailleurs. Cette importante réserve de talents permet d'avoir accès à un vaste éventail de techniciens, d'ingénieurs et de scientifiques expérimentés.

Les universités canadiennes forment également près de 16 000 ingénieurs chaque année, soit un nombre supérieur par habitant comparativement aux États-Unis. En outre, des cours scientifiques orientés sur l'environnement sont offerts dans des universités partout au Canada, et des cours techniques de niveau collégial permettent de former plusieurs autres milliers de techniciens chaque année, dont les compétences sont reconnues par un certificat. Ainsi, le marché du travail est assuré d'un approvisionnement régulier de nouveaux venus brillants et bien instruits.

Deux références en matière de compétitivité internationale ont fait état du bassin d'ingénieurs et de scientifiques du Canada. La base de données *IMD World Competitiveness Online* classe la réserve d'ingénieurs du Canada à égalité avec celle des États-Unis et devant celle du Japon et du Royaume-Uni (voir le graphique en haut à droite). Le *Rapport sur la compétitivité mondiale* de 2005-2006 du Forum économique mondial classe le Canada devant les États-Unis et le Royaume-Uni quant à la disponibilité des ingénieurs et des scientifiques.

2. Proximité de grands marchés

Le Canada se situe à proximité de grands marchés pour les produits et les services environnementaux. Au Canada, des projets d'envergure mondiale à incidence environnementale, comprenant les sables bitumineux de l'Alberta et les étangs bitumineux de Sydney, créent une forte demande intérieure pour des services technologiques.

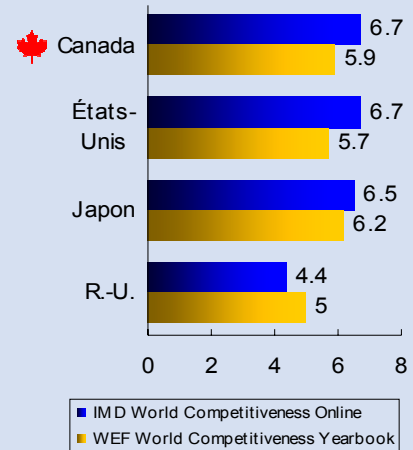
Les grappes canadiennes du secteur des technologies de l'environnement fournissent un bon accès aérien, ferroviaire et routier aux marchés américains. De plus, l'ALENA permet aux entreprises d'accéder facilement aux marchés américains à partir du Canada.

3. Coûts de main-d'œuvre

Une comparaison des coûts internationaux de main-d'œuvre réalisée par KPMG a permis de constater que les grappes de technologie de l'environnement du Canada offrent des coûts de main-d'œuvre largement inférieurs à ceux relevés dans les principales grappes américaines telles que Los Angeles et Détroit (voir le graphique à droite). Les économies réalisées au niveau des coûts de main-d'œuvre par rapport à ces villes américaines varient de 8 p. 100 à 19 p. 100. Un des éléments importants de l'avantage que présente le Canada par rapport aux États-Unis sur le plan des coûts de la main-d'œuvre réside dans le fait que les avantages sociaux offerts au Canada sont moins élevés, principalement du fait que le système de soins de santé au Canada est financé par l'État.

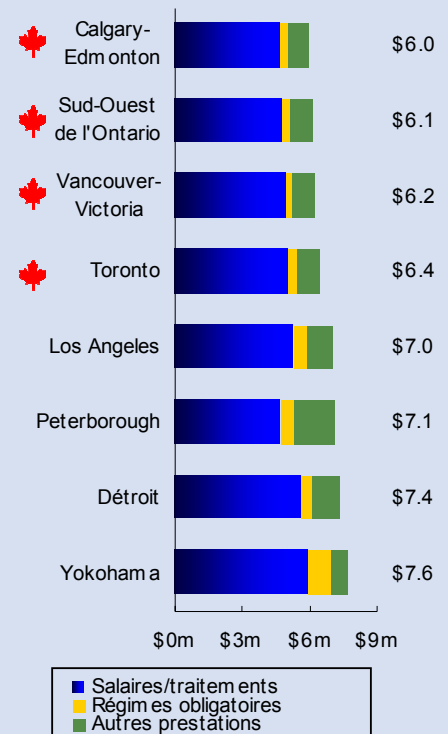
De plus, les coûts de main-d'œuvre dans les grappes canadiennes sont inférieurs à ceux observés dans les grappes internationales comparées, soit à Peterborough, au Royaume-Uni, et à Yokohama, au Japon. Lorsque comparées à ces emplacements internationaux, les grappes environnementales canadiennes permettent de réaliser des économies de 10 p. 100 à 21 p. 100 sur les coûts de main-d'œuvre.

Accessibilité d'une main-d'œuvre qualifiée
Ingénieurs et scientifiques^{1,2}



1. *IMD World Competitiveness Online*, 2006. Sondage auprès de cadres supérieurs portant sur l'affirmation « Des ingénieurs qualifiés sont disponibles sur votre marché du travail », en se fondant sur une échelle indicielle de 0 à 10.
2. *Rapport sur la compétitivité mondiale*, Forum économique mondial, 2005-2006. Présence des scientifiques et des ingénieurs dans votre pays : 1 = non existants ou rares, 7 = largement disponibles.

Coûts annuels de main-d'œuvre, M \$US^{1,2}



1. *Choix concurrentiels*, KPMG s.r.l., 2006. Coûts annuels totaux de la main-d'œuvre pour 99,3 employés à partir d'une moyenne de 12 installations de fabrication, de R-D et de services.
2. Les données pour le sud-ouest de l'Ontario représentent une moyenne de cinq villes dans cette région. Les données pour la région de Riverside-San Bernardino sont utilisées à titre de substituts pour la ville de Los Angeles. La moyenne de Leicester et Nottingham est utilisée à titre de substitut pour la ville de Peterborough, au Royaume-Uni.



4. Incitations et exemptions fiscales

Les programmes canadiens de dégrèvement fiscal au niveau fédéral et provincial pour les activités de recherche-développement sont considérés parmi les plus généreux du monde.

La mesure standard de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour évaluer la compétitivité des incitations fiscales destinées aux activités de recherche-développement est « l'indice des avantages », qui représente la somme de revenus (ou financement) avant impôt requise pour entreprendre une dépense de un dollar dans des activités de R-D (après impôt). L'utilisation de cette mesure permet de constater que les principales grappes canadiennes du secteur des technologies de l'environnement offrent un coût moins élevé avant impôt des activités de R-D que n'importe quelle autre grappe américaine ou internationale comparée (voir le graphique à gauche). En raison du grand nombre de petites et moyennes entreprises exerçant leurs activités dans l'industrie des technologies de l'environnement, les indices des avantages de cette catégorie d'entreprises sont présentés indépendamment de ceux des grandes entreprises.

Le Canada offre également un vaste éventail d'incitatifs reliés à l'environnement, soit directement du gouvernement, soit en partenariat avec des organismes de recherche, notamment :

- des incitations fiscales pour des investissements commerciaux favorisant les économies d'énergie et les énergies renouvelables telles que la production d'électricité, l'énergie thermique et l'énergie éolienne;
- des incitations fiscales et financières pour encourager l'intégration de mesures favorisant l'efficacité énergétique à la conception des bâtiments industriels, commerciaux, institutionnels et résidentiels;
- une aide financière pour favoriser des applications technologiques émergentes au sein d'industries telles que les pâtes et papier, le fer et l'acier, le pétrole et le gaz, ainsi que l'agroalimentaire;
- un appui financier pour encourager l'élaboration et l'adoption précoce de nouvelles technologies telles que les piles à combustible et autres technologies connexes qui appuient la transition vers une économie fondée sur l'hydrogène;
- une aide financière pour favoriser la démonstration et la commercialisation de technologies environnementales.

5. Réglementation de l'environnement

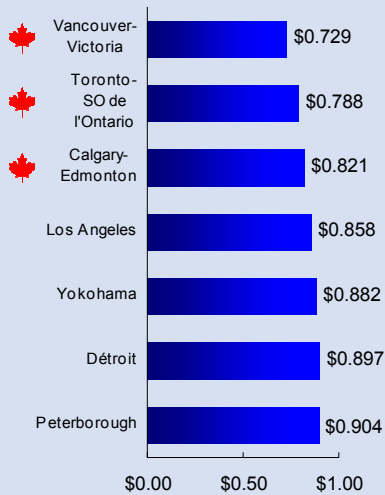
Signataire du Protocole de Kyoto, le Canada fait figure de chef de file au regard des normes environnementales et de la préservation de l'environnement. Compte tenu du fait que le public est de plus en plus averti des enjeux environnementaux, les nouveaux règlements sur l'environnement continueront à stimuler la demande pour des technologies environnementales existantes et nouvelles.

Viabilité environnementale

Le Yale Centre for Environmental Law and Policy classe le Canada au cinquième rang parmi les pays de l'OCDE pour sa capacité d'assurer la viabilité de l'environnement (voir le graphique à la page suivante). Ce classement place le Canada derrière les pays nordiques mais loin devant le Japon (12^e), les États-Unis (17^e) et le Royaume-Uni (20^e).

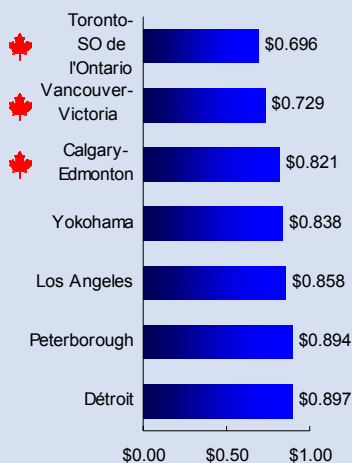
Parmi les facteurs pris en considération dans cet indice, le Canada obtient une excellente note pour la qualité de ses systèmes environnementaux ainsi que pour la capacité de sa société et de ses institutions à relever les défis environnementaux. Pour ce qui est de la capacité sociale et institutionnelle, le Canada obtient sa note la plus élevée dans la sous-catégorie des sciences et technologies, se classant loin devant ses pairs. Le Canada, qui a déjà établi de bons systèmes environnementaux, possède aussi le savoir-faire technique pour aller plus loin et le désir d'y parvenir.

Coût de la R-D après impôt Indice des avantages des grandes entreprises¹



1 : L'indice standard des avantages de l'OCDE représente la valeur actualisée du revenu avant impôt qu'une société doit générer pour pouvoir couvrir le coût de ses investissements en R-D et payer l'impôt sur les sociétés applicable. Plus l'indice est bas, plus une société est incitée à investir dans des activités de R-D.
Source : *Canada's R&D Tax Advantages, An International Comparison*, JPW Innovation Associates Inc., mars 2007.

Coût de la R-D après impôt Indice des avantages des PME¹



1 : L'indice standard des avantages de l'OCDE représente la valeur actualisée du revenu avant impôt qu'une société doit générer pour pouvoir couvrir le coût de ses investissements en R-D et payer l'impôt sur les sociétés applicable. Plus l'indice est bas, plus une société est incitée à investir dans des activités de R-D.
Source : *Canada's R&D Tax Advantages, An International Comparison*, JPW Innovation Associates Inc., mars 2007.



Rigueur de la réglementation environnementale

Dans son *Rapport sur la compétitivité mondiale* de 2005-2006, le Forum économique mondial a étudié la rigueur de la réglementation environnementale en place dans 117 pays et classé le Canada à la seizième place. Bien que les règlements environnementaux au Canada soient légèrement moins rigoureux que ceux de la plupart des pays d'Europe de l'Ouest et du Japon, le classement du Canada indique que le pays possède une réglementation environnementale plus sévère que les États-Unis, la France, l'Italie, l'Espagne et l'ensemble des pays en développement (voir le graphique à droite).

Dans l'ensemble, le Canada est en mesure d'offrir aux entreprises un lieu d'établissement où l'environnement figure en tête des priorités gouvernementales et où de nouvelles normes environnementales nationales motivent la demande pour de nouvelles technologies.

6. Taux d'imposition des sociétés

Les réductions progressives des taux d'imposition fédéraux et provinciaux au Canada au cours de la dernière décennie font en sorte que les taux d'imposition des sociétés sont désormais généralement plus bas au Canada qu'aux États-Unis et au Japon (voir le graphique au centre à droite). Bien que les taux d'imposition varient quelque peu en fonction des provinces canadiennes et des États américains, les avantages fiscaux relatifs offerts par le Canada sont considérablement plus élevés pour les sociétés qui entreprennent d'importantes activités de R-D (voir également le point 3 ci-dessus).

Le budget fédéral de 2007 du Canada a prévu un certain nombre de nouvelles incitations fiscales qui profiteront aux fabricants de produits environnementaux, à savoir :

- le taux d'amortissement autorisé sur les installations de fabrication a été rehaussé pour passer de 4 p. 100 à 10 p. 100, ce qui représente un avantage important pour les fabricants;
- le taux d'amortissement autorisé sur le matériel de fabrication a été augmenté et passe de 30 p. 100 à 50 p. 100 pour les nouveaux équipements de fabrication achetés avant 2009.

7. Accès au réseau autoroutier

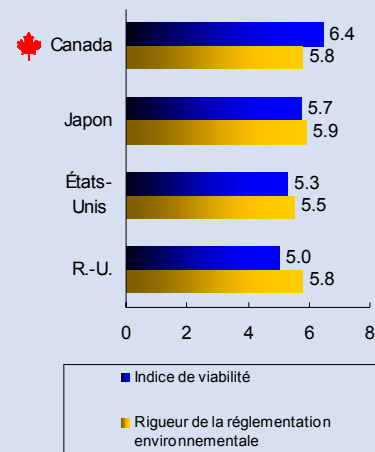
Le principal réseau routier intercontinental du Canada dessert toutes les grandes grappes environnementales du pays par une combinaison d'autoroutes et de routes à voies multiples.

Le réseau autoroutier du Canada offre une intégration directe au système autoroutier inter-États des États-Unis à partir des postes frontaliers. Les programmes conjoints entre le Canada et les États-Unis sur la sécurité et le passage à la frontière, notamment le programme EXPRES (Expéditions rapides et sécuritaires, pour la libre circulation des biens) et NEXUS (pour les grands voyageurs), sont conçus de manière à réduire au maximum les coûts des mouvements transfrontaliers des entreprises. Ensemble, ces systèmes procurent une grande souplesse aux entreprises eu égard aux possibilités de transport routier des biens et services et pour favoriser la libre circulation du personnel.

8. Accès à des voies navigables et à des ports de mer

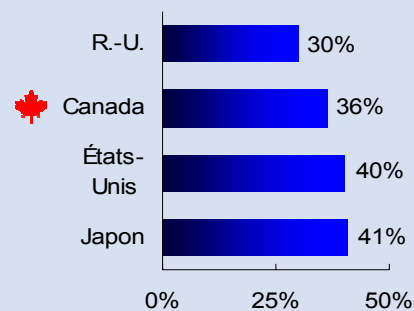
Le Canada possède des ports aussi bien sur le littoral pacifique que sur le littoral atlantique, dont des ports principaux à Vancouver et Halifax. En outre, le Réseau Grands Lacs/Voie maritime du Saint-Laurent offre un accès maritime direct au cœur industriel du Canada, notamment Montréal, Toronto et le sud-ouest de l'Ontario. Les installations intermodales et les services de conteneurs modernes de ces principaux ports sont en liaison avec les transporteurs ferroviaires et routiers du Canada et des États-Unis pour assurer une distribution dans toute l'Amérique du Nord. Dans l'ensemble, la base de données *IMD World Competitiveness Online* évalue la qualité des infrastructures de transport maritime du Canada comme étant très proche de celle des États-Unis, et la classe loin devant celle du Japon et du Royaume-Uni (voir le graphique à droite).

Viabilité environnementale et rigueur de la réglementation environnementale^{1,2}



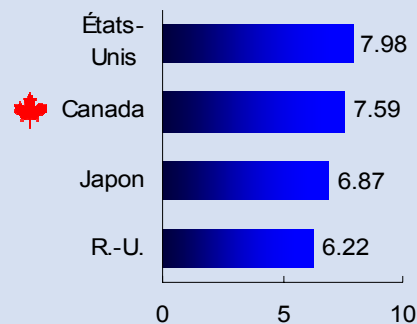
1. Indice de la viabilité environnementale : Yale Center for Environmental Law and Policy, 2005. Rééchélonné pour favoriser la comparaison étant donné que la valeur indiciaire citée est divisée par 10.
2. Rigueur de la réglementation environnementale : *Rapport sur la compétitivité mondiale 2005-2006*, Forum économique mondial : 1 = extrêmement laxiste, 7 = extrêmement rigoureuse.

Taux d'imposition des sociétés¹



1. *Corporate Tax Rates 1993-2006*, KPMG International. Les taux indiqués expriment les taux d'imposition moyens nominaux de 2006.

Infrastructure des transports par voie navigable¹



1. *IMD World Competitiveness Online*, 2006. Sondage auprès de cadre supérieurs portant sur l'affirmation « Les transports par voie navigable (ports, canaux, etc.) répondent aux exigences opérationnelles » en se fondant sur une échelle indiciaire de 0 à 10.



Profitez dès aujourd'hui des possibilités que vous offre le Canada.

Pour joindre un agent des investissements dans votre région, consultez :
http://www.investiraucanada.gc.ca/fr/987/Réseau_mondial_dinvestissement.html

Pour investir au Canada, communiquez avec :

Affaires étrangères et Commerce international Canada

Direction générale de l'investissement au Canada

111, promenade Sussex

Ottawa (Ontario) K1A 0G2

CANADA

Courriel : investiraucanada@international.gc.ca

www.investiraucanada.gc.ca

The logo for Canada, featuring the word "Canada" in a serif font with a small crown above the letter 'a'.

La Direction générale de l'investissement au Canada du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international a préparé le présent document persuadé de son utilité pour le lecteur. Il couvre des questions très diverses et n'a pas pour vocation de servir de référence détaillée ou exhaustive. En conséquence, avant de se fonder sur les données qu'il contient, les lecteurs sont invités à vérifier de manière indépendante leur exactitude, leur caractère actuel et leur pertinence par rapport aux fins qu'ils envisagent et à solliciter un avis professionnel approprié. Les références à des entreprises ou à des investissements ne sont données qu'à titre indicatif et ne signifient pas que la Direction générale de l'investissement au Canada leur accorde son appui. Sauf indication contraire, toutes les sommes sont exprimées en dollars canadiens. Les références complètes des sources dont sont issus tous les faits et chiffres mentionnés sont disponibles sur demande. Le gouvernement du Canada ne peut être tenu responsable du contenu de ce document. © Sa Majesté la Reine en chef du Canada, 2007.

KPMG s.r.l. (Canada) a réalisé des entretiens indépendants et confidentiels avec des dirigeants d'entreprises. Le présent document contient des renseignements de nature générale qui ne prétendent pas convenir à la situation de personnes ou d'entités en particulier. KPMG s.r.l. (Canada) s'efforce de fournir des renseignements exacts et opportuns mais ne peut donner aucune garantie quant à leur exactitude au moment où ils sont consultés. Ces renseignements ne doivent pas servir de fondement à des activités quelles qu'elles soient sans que ne soit sollicité un avis professionnel à l'issue de l'examen complet d'une situation particulière. KPMG s.r.l. (Canada) ne peut être tenue responsable à l'égard d'un tiers qui utiliserait le présent document où se fierait à son contenu.